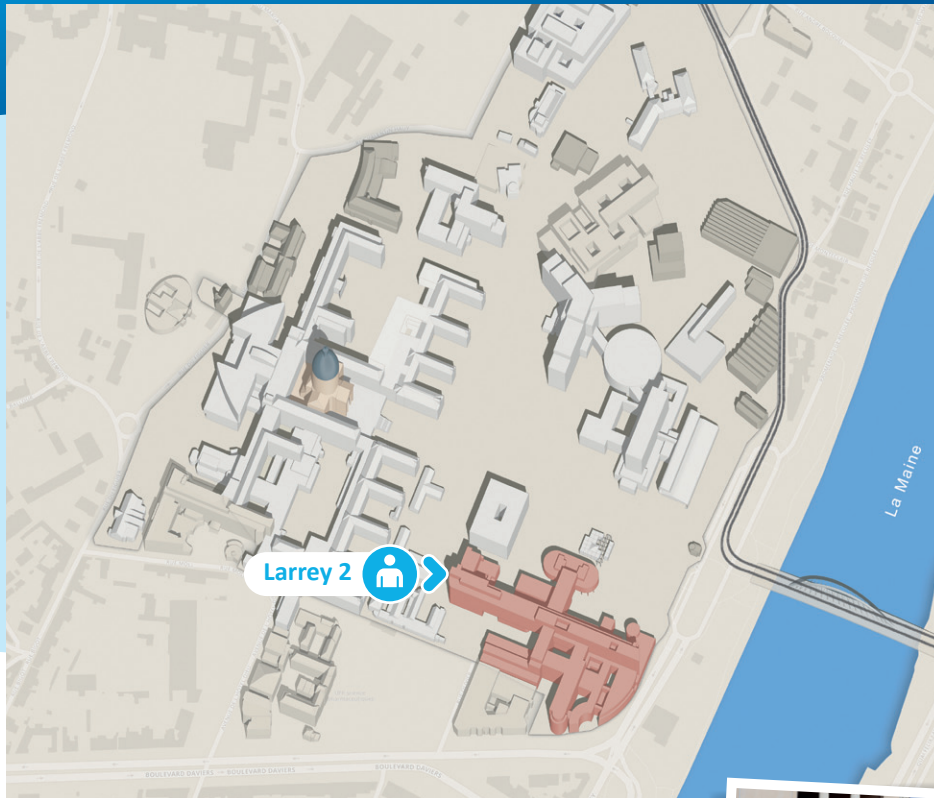


Participer au progrès de la médecine



CENTRE DE RECHERCHE CLINIQUE
Bâtiment Larrey 2 - 4^e étage
CHU Angers - 4 rue Larrey - 49933 Angers
www.chu-angers.fr



Si vous souhaitez devenir volontaire ou pour tout renseignement complémentaire, contactez l'équipe du CRC :

- par mail : volontaires.CRC@chu-angers.fr
- par téléphone : 02 41 35 59 67
- en venant nous rencontrer (4^e étage du bâtiment Larrey 2 - CHU Angers)
horaires d'ouverture : de 9h à 17h

www.chu-angers.fr



CentralFab - Direction de la communication CHU Angers - Crédit photo : C. Rouger-Jouannet CHU Angers - juillet 2018.



La recherche biomédicale s'intéresse à l'être humain et à sa santé. Elle permet de :

- mieux comprendre le fonctionnement du corps,
- développer des moyens diagnostiques et thérapeutiques.

L'objectif : faire avancer la science et la médecine.



Devenir volontaire sain

I Qui ?

Toute personne majeure, homme ou femme :

- En bon état de santé physique et mentale, sans maladie chronique et sans allergie sévère
- Ne prenant pas de manière régulière ou fréquente un médicament (un médicament courant contre la douleur de temps en temps ou une contraception orale sont autorisés)
- Ayant une consommation raisonnable d'alcool, ne consommant pas de drogues (cannabis ou autres)
- Avec la possibilité de s'organiser afin de se rendre disponible pour une étude.

I Comment ?

- En contactant le CRC du CHU d'Angers pour s'inscrire dans la base de données confidentielle des volontaires sains.
- Dès qu'une étude correspond au profil du volontaire, elle lui est présentée en détail (la nature, la durée, le calendrier, le montant de l'indemnité éventuelle...).

Vous serez libre, pour chaque étude proposée, d'accepter ou de refuser d'y participer.

Des études encadrées par le Centre de Recherche Clinique (CRC) du CHU d'Angers

Les études cliniques se déroulent au CRC du CHU d'Angers. Ce centre est une structure dédiée à la recherche clinique.

Le CRC du CHU d'Angers possède une équipe de professionnels formés à la recherche :

- médecins,
- infirmières,
- techniciens de recherche.

Il fait partie du réseau national des Centres de Recherche Clinique coordonné par le ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Toutes les recherches que mène le CRC sont conduites selon les bonnes pratiques cliniques* et dans le respect de la législation française en vigueur.

* Ensemble d'exigences de qualité dans les domaines éthique et scientifique, reconnues au plan international, s'appliquant aux recherches biomédicales.

De nombreuses études demandent la participation de volontaires sains.

I Pourquoi la médecine a besoin de volontaires sains ?

- Pour mieux comprendre le fonctionnement du corps
- Pour développer des moyens diagnostiques et thérapeutiques (suite, éventuellement, aux études pré-cliniques in vitro et sur animal)

